



FRANÇOIS BAROIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

FREDERIC LEFEBVRE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DU TOURISME, DES SERVICES, DES
PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 février 2012
N° 485

François BAROIN et Frédéric LEFEBVRE mobilisent le secteur bancaire au service du financement de l'économie, des PME et des collectivités locales

François BAROIN, Ministre de l'Économie des Finances et de l'Industrie, et Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions Libérales et de la Consommation, ont réuni les cinq principales banques françaises, la Banque de France et la Médiation du crédit, afin d'examiner, à la suite de la réunion tenue chez le Premier Ministre le 2 novembre 2011, la situation du financement de l'économie.

S'agissant des entreprises, les discussions ont notamment conduit à observer que les encours de crédit continuent de croître plus vite en France (+4,4%) que dans le reste de la zone euro (+1,1%) sur l'année 2011. En particulier, les encours de crédit aux PME restent dynamiques malgré le ralentissement de la conjoncture. A fin décembre 2011, selon les statistiques de la Banque de France et de la Banque centrale européenne, l'encours de crédit aux PME et TPE est en progression de 3,8% sur un an. Ce constat est cohérent avec les données issues du nouvel indicateur de suivi du financement des TPE. Les encours en faveur de ces dernières ont augmenté pour atteindre 211Mds€ fin 2011. Les banques ont renouvelé leur engagement de tout faire pour accompagner les besoins de financement des PME et poursuivre la croissance du crédit en cohérence avec la situation de l'économie.

S'agissant des collectivités locales et des établissements de santé, François BAROIN et Frédéric LEFEBVRE ont rappelé qu'une nouvelle enveloppe sur fonds d'épargne de 5Mds€ serait mise en place en 2012, comme annoncé lors de la réunion du 10 février 2012 sur les finances locales organisée par le Président de la République. Les cinq principales banques françaises ont confirmé qu'elles maintiendront leur présence dans le financement des collectivités locales. L'ensemble du secteur bancaire en France apportera en 2012 environ 10Mds€ de crédits nouveaux aux collectivités locales, hors enveloppe nouvelle de 5Mds€ sur fonds d'épargne.

Contact presse :

Cabinet de François BAROIN : 01 53 18 42 96

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : 01 53 18 40 61